

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 42

Artikel: Les inconvénients de l'abondance
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les inconvénients de l'abondance.

Abondance de biens ne nuit jamais, dit-on, et pourtant parfois c'est joliment gênant.

Demandez plutôt aux vignerons de La Côte, qui ne savent plus que faire de leur vin. Il y en a beaucoup, il y en a énormément. C'est une véritable inondation, un déluge. De mémoire d'homme on n'en a vu autant. Toutes les années célèbres par la quantité sont dépassées. On dirait que chaque cep s'est engagé à fournir son pot de vin; si cela était, il aurait largement tenu parole.

Autrefois quand on se rencontrait entre propriétaires on se demandait : *trouvez-vous beau?* aujourd'hui on s'aborde en se disant : *pouvez-vous loger?*

Loger, voilà le point objectif, le problème à résoudre et qui sera certainement résolu, que bien, que mal. En attendant vous ne rencontrez que gens anxieux, propriétaires chargés de soucis, vignerons à la recherche de la douve.

Qu'a tot fam, tot pan.

Tout est bon. On nettoie les vases à lies, à vinaigre, les pipes à 3/6, les *mâconnaises*, les fûts de toute nature; tout est réquisitionné. Les vieilles défroques de la consommation journalière sont mises en état de recevoir du vin nouveau. Ces pièces qu'on avait jetées avec mépris dans le coin d'un hangar, en proie à la sécheresse qui délabre ou à l'averse qui pourrit; ces pauvres tonneaux méprisés, bousculés, cahotés peut-être vingt fois, dont pour un rien on aurait brûlé les flancs pour s'en défaire; eh bien! ces parias de la cave sont maintenant réhabilités. Il faut voir avec quelle complaisance, avec quelle sollicitude, on leur tâte le poulx, on examine l'état de leur santé. Puis avec quelle ardeur on se met à leur refaire une virginité. Ces vases qu'un coup de pied eût mis en douves, sont soumis à un bain prolongé, puis on leur administre les bouillitures les plus ardentes, les nettoyages les plus brutaux, les réactifs les plus énergiques!

Il faut loger; tel est le problème.

Ceux qui ont des vases à louer sont harcelés de demandes et font les prix les plus insensés. Néanmoins, on les prend au mot. Je connais des locations à 6 centimes le pot, on est allé même, dit-on, jusqu'à 8. On trouverait facilement à échanger à Morges ou à Rolle de bons vases contre du vin nouveau, pot pour pot.

C'est un fait qui, je crois, ne s'est jamais présenté dans notre pays.

Les spéculateurs et les marchands de vin du dehors qui possèdent des vins vieux logés conditionnellement (c'est-à-dire si les vases où ils sont ne font pas besoin pour la récolte) ne sont pas à leur aise non plus, car ils sont assaillis de dépêches comme celle-ci que j'ai eue sous les yeux :

« Il faut absolument déloger; au nom de Dieu délogez donc! »

Aussi on s'en va louer des caves à Neuchâtel, Berne, Fribourg, partout en un mot où on peut en trouver, et on y enverra le trop plein des celliers indigènes. Mais ceci est pour la grande viticulture ou pour le haut commerce.

Le petit propriétaire cherche à vendre son solde et le fait à tout prix. Il s'est fait à Morges des marchés à 20 centimes le pot et nous ne sommes qu'au commencement de la vendange; on croit que dans l'encombrement on traitera encore à plus bas prix.

Et maintenant, on se demande comment les propriétaires, comment les vignerons ont pu se laisser surprendre d'une façon aussi complète par cette récolte diluvienne? Quoi, des hommes qui ont blanchi parmi les ceps, pour qui depuis 40 ans la culture de la vigne est la seule occupation et l'unique ressource, ont le coup d'œil assez peu sûr pour se tromper de moitié dans leur appréciation?

A qui la faute s'il faut louer les vases à un taux aussi fabuleux? A qui la faute s'il faut que le vigneron cède son vin à des prix dérisoires? En grande partie à ceux même qui sont les victimes de cet état de choses.

On a publié sur tous les tons que les vins vieux étaient épuisés, et Morges et la Côte en ont encore des millions de pots.

Quand on consultait les gens du métier sur la récolte future, on recevait invariablement cette réponse : *on fera une jolie vendange, un joli produit!*

Et vous ne pouviez rien avoir au delà.

Il a fallu que la cueillette vienne nous apprendre qu'il y a une telle quantité de raisins, qu'elle égale 2 et jusqu'à 3 fois la production moyenne.

Et pourtant on concluait des marchés sur des données aussi fausses que ridicules.

Thermes de Lessus, 19 octobre 1871.

L. C.